



Département de la GIRONDE  
Arrondissement de Blaye

**MAIRIE**  
de  
**CUBZAC LES PONTS**  
33240 CUBZAC LES PONTS  
Téléphone : 05 57 43 02 11  
Télécopie : 05 57 43 92 47  
Email : mairie@cubzaclesponts.fr  
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Envoyé en préfecture le 22/05/2019  
Reçu en préfecture le 22/05/2019  
Affiché le **22 MAI 2019**  
ID : 033-213301435-20190521-2019\_51-DE

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de suffrages exprimés : 16  
Pour : 16  
Contre : -  
Abstentions : -

Date Convocation : 09/05/2019  
Délibéré par le Conseil Municipal  
à Cubzac les Ponts, le : 21/05/2019

**Délibération n° 2019-51**  
Mardi 21 mai 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt et un mai à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le neuf du mois de mai deux mille dix neuf

**Présent(s)** : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Vincent RAYNAL - Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES - Cyril CHERIGNY - Denis RICHARD - Jean-Paul SCHAUS - Anna SANTONJA - Jean-Roger THUILLIAS - Corinne JEANDONNET - Sylvie AMAN - Michel BARSE

Formant la majorité des membres en exercice.

**Procuration** : Gilles THIBAUD procuration à Alain TABONE  
Josiane DESTOUESSE procuration à Anna SANTONJA

**Absent(s) excusé(s)** : Gilles THIBAUD – Josiane DESTOUESSE  
**Le secrétariat a été assuré par** : Ravi NOURBHAY SOUNDERA

**DELIBERATION PORTANT DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS  
D'ACCOMPAGNEMENT PUBLICS ET TERRITOIRES DE LA CAF POUR L'EXTENSION  
ET LA RESTRUCTURATION DE LA GARDERIE DE L'ECOLE PRIMAIRE**

Vu le projet d'extension et de restructuration de la garderie de l'école Primaire,  
Vu la délibération n°2018-61 attribuant la Maîtrise d'œuvre du projet,  
Vu l'enveloppe budgétaire de 120 000,00€ HT attribuée à la réalisation des travaux du projet,  
Vu les frais relative à la Maîtrise d'œuvre de l'opération pour 13 800€ HT,

**Le Conseil municipal,**  
**Monsieur le Maire rappelle que :**

Le projet d'extension et de restructuration de la garderie est à ce jour en phase de conception avec la Maîtrise d'œuvre titulaire du marché réalisé en 2018. Le budget alloué par le Conseil municipal sur le budget 2019 aux travaux est de 120 000,00€ HT. Ce montant pourra être évolutif à la baisse comme à la hausse dans la limite de 5% de l'enveloppe budgétaire initialement prévue. Le montant réel de l'opération sera déterminé par l'appel d'offres qui sera réalisé par le marché de travaux au premier semestre de l'année 2019.

La commune a souhaité réaliser ce projet pour augmenter sensiblement la qualité de son accueil périscolaire et doter le service vie scolaire de moyens adaptés. Ainsi les travaux porteront sur une restructuration de l'existant pour réaménager les espaces et une extension, pour gagner en place et en rangements. En effet, continuité indissociable du temps scolaire, l'accueil périscolaire doit s'adapter aux nouvelles problématiques pour gagner en confort et qualité d'accueil, dans l'intérêt des enfants qui restent souvent tard du fait des trajets Travail/Domicile des parents qui travaillent sur la Métropole. Il est à noter que le bâtiment de la garderie est également utilisé sur le temps scolaire par l'équipe enseignante pour de nombreuses activités culturelles et éducatives, tout en étant totalement intégré dans l'ensemble des bâtiments du 1<sup>er</sup> degré.

Au regard du coût de l'opération sur le budget de la commune, il convient de solliciter des subventions d'investissements selon le plan de financement suivant :

Coût total : 120 000,00€ HT + 13 800€ HT pour la MOE		
<b>EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE LA GARDERIE DE L'ECOLE PRIMAIRE</b>		
<b>Subvention d'investissement Conseil Départemental</b>	11%	15 000,00€
<b>DETR 2019</b>	31%	42 000,00€
<b>CAF – Fonds d'accompagnement public et Territoires</b>	18%	25 000,00€
<b>Autofinancement communal</b>	38%	51 800,00€
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>133 800,00€</b>

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le plan de financement et d'autoriser le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des différentes subventions pour la réalisation de cette opération.

**Monsieur le Maire entendu,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ARRÊTE** le projet d'investissement relatif à l'extension et la restructuration de la Garderie de l'école primaire de la commune,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter au titre du Fonds d'accompagnement publics et territoires auprès de la CAF, une subvention pour la réalisation de ce projet,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer l'ensemble des actes et documents relatifs à la demande de subvention,
- **ADOpte** le plan de financement.

*Le Maire,*

*Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.*

*Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;*



**Le Maire,**

**Alain TABONE**